



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 25 – Semaine du 28 juin au 2 juillet 2021

En bref

Tunisie :

- Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) veut renforcer les liens entre pays africains et créer à terme une Banque centrale africaine
- L'Etat lève 700 M TND (213 M EUR) par emprunt obligataire national
- La Millenium Challenge Corporation valide la subvention de 500 M USD à la Tunisie
- Une étude de l'INS révèle de fortes disparités régionales en termes de PIB
- Coronavirus : durcissement des restrictions en réponse au rebond épidémique
- Mohamed Rejeb a été nommé Président Directeur Général de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)
- La Tunisie remonte au 45^{ème} rang mondial en matière de cybersécurité

Libye :

- La Chambre des Représentants (CdR) reporte à nouveau le vote du budget 2021
- La production électrique libyenne ne permet plus de satisfaire la demande nationale
- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour mai 2021 augmentent de +7,1% par rapport à avril à 1,4 Md USD

LE CHIFFRE À RETENIR

1,4 MD USD

Revenus de la NOC pour mai 2021

Tunisie

- **Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) veut renforcer les liens entre pays africains et créer à terme une Banque centrale africaine**

A l'occasion de l'ouverture de la conférence « *Financing investment and trade in Africa (FITA) 2021* » le 26 juin, le gouverneur de la BCT M. Marouane El Abbassi a regretté la faiblesse des relations entre pays africains, dont **les échanges commerciaux ne représentent que 2,4% du commerce mondial**, ainsi que le manque d'investissements des banques tunisiennes en Afrique. Selon lui, il est nécessaire de développer des liaisons terrestres, maritimes et aériennes, de renforcer la présence bancaire et de mettre en place des zones de libre-échanges en Afrique. Evoquant les prévisions de la Banque mondiale de 80 à 100 Md USD d'investissements en Afrique sur les 10 prochaines années, le gouverneur de la BCT a affirmé que ces fonds devraient permettre le financement des investissements publics dans le secteur numérique. Enfin, il a annoncé que **la BCT et plusieurs banques centrales africaines coopèrent dans les domaines de la finance et la modernisation des systèmes de paiement** afin de renforcer l'Institution financière africaine et de parvenir à **la création d'une Banque centrale africaine**.

- **L'Etat lève 700 M TND (213 M EUR) par emprunt obligataire national**

Conformément à la décision du 7 juin du conseil des ministres, l'Etat a émis un emprunt obligataire national dont les souscriptions, ouvertes du 21 au 28 juin, **ont atteint plus de 700 M TND (environ 213 M EUR)**. Cet emprunt se divisait en trois catégories : (i) A, d'une valeur nominale de 10 TND et réservée aux personnes physiques, ces obligations seront remboursables sur 5 ans (dont 3 années de grâce), à un taux de 8,7% ; (ii) B, d'une valeur nominale de 100

TND, seront remboursables sur 5 ans à un taux de 8,8% ; (iii) C, d'une valeur nominale de 1 000 TND, remboursables sur 7 ans (dont 5 années de grâce) à un taux de 8,9%. Pour rappel, le budget de l'Etat pour 2021 prévoit des besoins de financement de 18,5 Md TND dont 5,6 Md TND d'endettement intérieur et 13 Md TND d'endettement extérieur.

- **La Millenium Challenge Corporation valide la subvention de 500 M USD à la Tunisie**

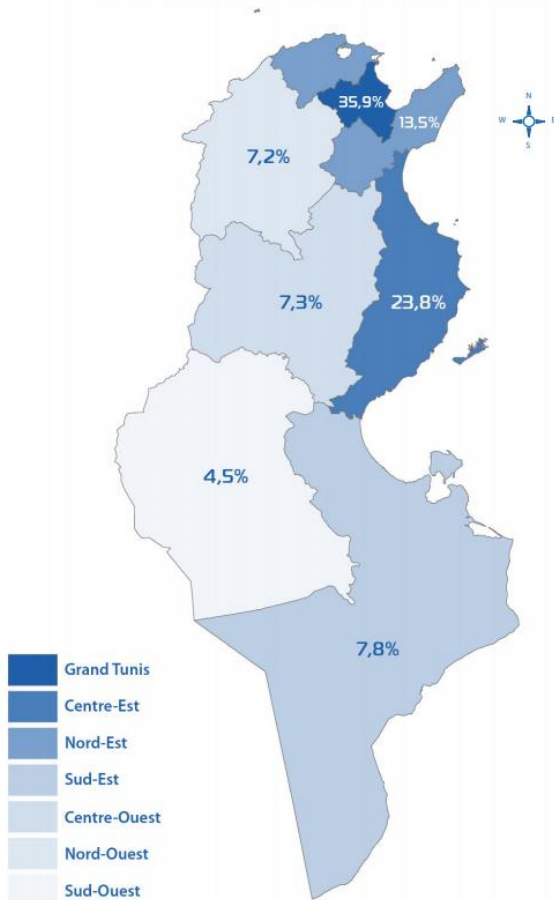
Le conseil d'administration de la Millenium Challenge Corporation a approuvé le 30 juin **le programme Compact Tunisia, qui comprend une subvention de 500 M USD sur 5 ans consacrée à l'aménagement du port de Radès et à la gestion des ressources en eaux**. Le secrétaire d'Etat américain adjoint à la gestion et aux ressources M. Brian McKeon a affirmé que ce programme symbolise l'appui des Etats-Unis dans la transition démocratique et la progression de la croissance de la Tunisie. Pour rappel, le ministre de l'Economie, des finances et de l'appui à l'investissement M. Ali Kooli avait annoncé le 18 mai que les discussions pour ce don de 500 M USD avaient été finalisées à l'occasion de sa visite à Washington en mai dernier.

- **Une étude de l'INS révèle de fortes disparités régionales en termes de PIB**

D'après [une étude de l'INS](#) publiée le 25 juin 2021 et portant sur le PIB des grandes régions tunisiennes, **les régions qui contribuaient le plus à la création de richesse en 2016 étaient le Grand Tunis (35,9% du PIB national), le Centre-Est (23,8%) et le Nord-Est (13,5%)**. Ces trois régions concentrent donc **près de ¾ de la création de richesse** du pays, confirmant la concentration de l'activité productive sur le littoral. A l'inverse, les régions contribuant le moins étaient le Sud-Ouest (4,5%) et le Nord-Ouest (7,2%).

Au niveau sectoriel, l'essentiel de la richesse agricole était produite dans le Nord-Est (23,0%) et le Nord-ouest (19,5%), les industries manufacturières étaient concentrées sur le Grand Tunis (40,6%) et le Centre-Est (29,0%), de même que les services marchands (45,9% dans le Grand Tunis et 20,2% pour le Centre-Est). L'exploitation de ressources pétrolières, concentrée dans le Sud-Est, contribuait à 0,7 point de pourcentage du PIB de la région. **Le PIB par habitant au niveau national était de 7 943 TND en 2016**, mais la décomposition régionale révèle d'importantes disparités : il était de 11 780 TND dans le Grand Tunis (taux de pauvreté 5,3%), de 7 952 TND dans le Centre-Est (taux de pauvreté 11,5%) et, en bas de l'échelle, de 4 472 TND dans le Centre-Ouest (30,8% de pauvreté).

CONTRIBUTIONS RÉGIONALES AU PIB NOMINAL EN 2016



Source : Carte de l'INS

• Coronavirus : durcissement des restrictions en réponse au rebond épidémique

Le ministère de la santé a annoncé le 28 juin que **98,1% des lits de réanimations étaient occupés** et que ce taux dépasse les 100% dans 10 gouvernorats. Dans ce contexte d'aggravation de la situation sanitaire et de pression sur les capacités hospitalières, le gouvernement a annoncé le 29 juin le **renforcement des mesures en vigueur** dont : (i) le couvre-feu de 20h à 5h (au lieu de 22h) ; (ii) l'annulation de toutes les manifestations publiques ; (iii) l'encouragement du télétravail et l'octroi de congés dans l'administration ; (iv) l'interdiction de déplacement entre les régions. De plus, les autorités ont établi des mesures différenciées en fonction du taux d'incidence du virus dans les gouvernorats : ainsi, les gouvernorats du Grand Tunis interdisent également les manifestations privées (expositions, salles de sports, hammam), l'utilisation des espaces intérieurs des restaurants et des cafés et, après 16h, les jeux de cartes et narguilés. La capacité d'accueil des restaurants et grandes surfaces est limitée à 30%. De nouvelles mesures sont attendues pour la fête de l'Aïd al-Ahda (19-23 juillet). Par ailleurs, l'ensemble des voyageurs arrivant en Tunisie doivent présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h avant le vol (y compris les personnes vaccinées), et les voyageurs non-vaccinés doivent s'engager à effectuer un auto-isolement de 7 jours. Au 30 juin, **420 103 cas de contamination à la Covid-19 et 14 959 décès ont été confirmés ; 1 300 687 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (11,1% de la population)**, dont 564 137 sont entièrement vaccinés (4,8% de la population).

- **Mohamed Rejeb a été nommé Président Directeur Général de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)**

Le ministère du Transport et de la Logistique a annoncé, le 28 juin 2021, la nomination de Mohamed Rejeb en tant que PDG de l'OACA. Il succède ainsi à Lofti Mhissen, en poste depuis novembre 2018. Mohamed Rejeb est diplômé de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT) en génie industriel et était jusqu'alors conseiller en sécurité de l'aviation auprès de la direction de l'OACA.

- **La Tunisie remonte au 45^{ème} rang mondial en matière de cybersécurité**

L'Indice Global de Cybersécurité (GCI) publié par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) basée à Genève, place la Tunisie en 45^{ème} position pour l'année 2020 (sur 192 pays), soit une progression de 31 rangs par rapport à l'année précédente. La Tunisie se classe à la 5^{ème} place à l'échelle continentale et au 6^{ème} rang de la zone ANMO, soit une progression de 3 places dans les deux sous-classements par rapport à l'année précédente. D'après ce même indice, l'Arabie saoudite (2^{ème}), les Emirats arabes unis (5^{ème}) et Oman (21^{ème}) sont les pays de la zone ANMO les mieux classés sur le terrain de la cybersécurité. A noter que la Libye est à la 113^{ème} place de ce classement.

Libye

- **La Chambre des Représentants (CdR) reporte à nouveau le vote du budget 2021**

Lors de sa session du 29 juin, **en l'absence de représentants du gouvernement, la CdR a reporté le vote sur le projet de loi de budget pour 2021** et a convoqué le gouvernement à se présenter devant la CdR lors de la prochaine session le 5 juillet. Pour rappel, le GUN avait présenté un projet de loi de budget à la Chambre le 17 mars, qui l'avait renvoyé le 20 avril, estimant que le budget présenté était trop important compte tenu des prévisions de revenus de la Libye et du mandat du gouvernement, qui doit s'achever avec les élections nationales du 24 décembre 2021. La CdR avait donc proposé un budget d'environ 59 Md LYD (contre 96 Md LYD initialement proposé par le GUN) : 33,5 Md LYD pour les salaires (contre 33 Md LYD dans le budget proposé par le GUN), 20 Md LYD pour les subventions (contre 24 Md LYD), 15 Md LYD pour les dépenses d'investissements (contre 22 Md LYD), 9 Md LYD en dépenses de fonctionnement (contre 12 Md LYD) et 1 Md LYD pour les dépenses d'urgence (contre 5 Md LYD). Le 25 mai, la CdR avait approuvé le premier chapitre du budget, qui fixe les dépenses en salaires à 34,6 Md LYD, à condition qu'il comprenne plusieurs lois telles qu'une loi de 2018 sur l'augmentation des salaires des enseignants et une loi sur l'ajustement des salaires de certaines agences publiques.

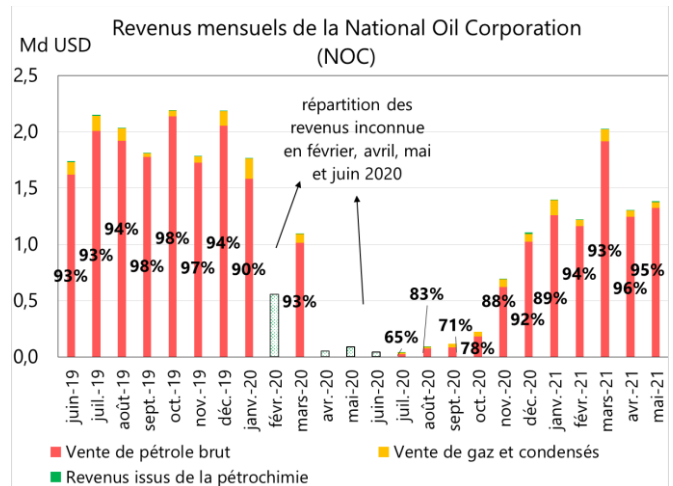
- **La production électrique libyenne ne permet plus de satisfaire la demande nationale**

Le président de la Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL), Wiam Al-Abdali, a indiqué lors d'une présentation que le réseau électrique libyen produit actuellement 5 200 mégawatts (MW) tandis que la consommation nationale a atteint 8 125 MW, soit la plus forte demande enregistrée dans l'histoire

du pays. Afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement en électricité, **le Premier ministre libyen, Abd Alhamid Aldabaiba, a ordonné à la société sidérurgique libyenne (LISCO), basée à Misrata, de cesser sa production afin d'injecter 150 MW dans le réseau national.** Les projets en cours de réalisation devraient permettre **d'accroître la production nationale de 2 000 MW** (ce qui lui permettrait d'atteindre 7 200 MW) **avant la fin de l'année 2021.** Par ailleurs, le Premier ministre a pris la décision d'abolir « l'Autorité générale pour l'électricité et l'énergie renouvelable » (GAERE), créée par l'ancien gouvernement provisoire dans l'Est de la Libye, et de transférer l'ensemble des actifs et ressources de la GAERE à GECOL. A noter que la difficulté d'accès à l'électricité avait été l'un des principaux catalyseurs des mouvements sociaux à la fin de l'été dernier en Libye.

- **Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour mai 2021 augmentent de +7,1% par rapport à avril à 1,4 Md USD**

Les revenus pétroliers pour le mois de mai 2021 ont augmenté de +7,1% par rapport au mois précédent et sont en très forte hausse par rapport à mai 2020 (+1492,1%), lorsque le blocus pétrolier était en cours. Les revenus du mois de mai de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (94,6%) et de gaz et condensés (3,8%).



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Paul Mutter, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>